

Les trois Eglises reconnues du canton de Neuchâtel, l'Église catholique romaine (ECR), l'Église catholique chrétienne (ECC) et l'Église réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN) assurent un travail reconnu d'intérêt public auprès des habitants du canton.

Par leur service de la santé, elles prennent soin de la dimension spirituelle et/ou religieuse des personnes hospitalisées, des résidents en EMS et des personnes à domicile qui traversent les épreuves de la maladie ou du grand âge, ainsi que de leurs familles et des professionnels de la santé s'ils le désirent.

Pour assurer ces soins spirituels, L'Église catholique romaine cherche un-e

Accompagnant-e spirituel-le (45%)

pour le Centre Neuchâtelois de Psychiatrie (40%)
les EMS et domicile dans le Littoral Est (5%)

et un-e

Accompagnant-e spirituel-le (45%)

pour le Réseau hospitalier neuchâtelois – Val-de-Ruz (20%)
les EMS et domicile du Val-de-Ruz (25%)

Votre mission :

- Entrer en relation avec les personnes et accueillir leurs questionnements tant dans l'épreuve que dans la joie, à travers un accompagnement personnalisé.
- Mobiliser les ressources spirituelles en offrant présence, écoute et soutien humain. Sur demande, faire appel à un représentant d'une autre confession ou religion.
- Mettre en évidence le rôle de la dimension spirituelle en milieu de santé comme ressource indispensable pour une meilleure qualité de vie.
- Proposer des temps de célébration (messes et célébrations de la Parole), de communion individuelle et un accès aux sacrements par un prêtre (onction des malades, eucharistie et réconciliation), selon les besoins et les convictions spirituelles et religieuses des personnes visitées. Présider les célébrations dans les établissements.
- Collaborer avec le personnel soignant dans une vision multidisciplinaire, interprofessionnelle et intégrative.
- Sensibiliser le personnel soignant à l'inclusion de la dimension spirituelle dans la prise en charge globale des patients et des résidents.
- Travailler en étroite collaboration avec les accompagnants spirituels actifs dans les hôpitaux neuchâtelois.

Profil recherché :

- Personne laïque, consacrée ou ordonnée disposant d'une formation CPT (*Clinical Pastoral Training*) ou d'un CAS (*Certificate in Advanced Studies*) en accompagnement spirituel en milieu de soins, ou d'une formation équivalente.
- Formation théologique de base reconnue (formation en animation pastorale FAP, bachelor en théologie ou en science des religions). Un master est un atout.
- Grande capacité d'écoute selon l'Approche centrée sur la personne (ACP).
- A l'aise dans la collaboration œcuménique et indéniable sens institutionnel.
- Expérience en soins spirituels dans un cadre clinique.
- Si la formation spécifique en soins spirituels n'est pas encore acquise, la personne retenue sera amenée à la compléter dans un délai convenu.
- Expérience dans le domaine de la santé est un atout.

Détails des postes

- Les deux postes peuvent être combinés.
- Le travail en soins spirituels s'effectue dans un cadre œcuménique.
- Les postes dans l'aumônerie hospitalière, CNP (40%) et RHNe (20%) font l'objet d'une implication du Conseil Œcuménique Cantonal de l'Aumônerie hospitalière (COCAH).
- LA personne retenue sera employée par la Fédération catholique romaine neuchâteloise (FCRN).
- À compétences égales, la préférence sera donnée à une candidature issue de l'ECR.

Entrée en fonction : 1^{er} décembre 2026 (ou à convenir).

Conditions de travail : responsabilités motivantes, cadre favorisant le travail d'équipe, égalité salariale entre hommes et femmes.

Renseignements : des informations peuvent être obtenues auprès de M. Emile Abou Char, responsable du service de la Pastorale de la santé : emile.abouchaar@cath-ne.ch ou 032 720 05 65.

Postulations : Le dossier complet de candidature accompagné d'une lettre de motivation est à envoyer par e-mail à Mme Sonia Wyss, administratrice de la FCRN (sonia.wyss@ne.ch) et à Mme Francine Glassey Perrenoud, présidente du COCAH (fglassey2@bluewin.ch), **avant le 6 septembre 2026.**